

"Article R.512-6 du code de l'environnement
Zone de 600m autour du survol de l'éolienne
(1/10ème du rayon d'affichage)"

Distance minimale forfaitaire de 500m
d'éloignement de l'éolienne vis-à-vis des
habitations ou zones destinées à l'habitation
(Article L.553-1 du Code de l'environnement)

AU 4

Demande
d'Autorisation Unique

Parc éolien
des Grands Bails

Commune de Montloué
Département de l'Aisne

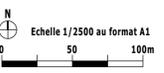
ÉOLIENNE CONCERNÉE PAR LE PROJET	
Éolienne	E1
Y336n-3.45W	
Altitude NGF (Z.T.M. initiale)	141,64
Coordonnées Lambert 93	775 431,00 6 952 218,90
Coordonnées CC 49	1 775 375,465 8 274 425,624
Coordonnées WGS84	4°23'38,8" 49°39'52,5"
Altitude NGF (Z.Projet)	141,05
Altitude NGF (Z.Bout de pôle)	321,05
N° Section	ZY
N° Parcelle	3

- Eoliennes concernées par la présente
demande d'Autorisation Unique
- Zone de survol des pales
 - Mât de l'éolienne
 - Fondation de l'éolienne
 - Rayon de 600m
 - Accès existant non modifié
 - Accès existant à modifier
 - Accès à créer provisoire
 - Accès à créer
 - Aire de grutage créée
 - Aire d'accès à la machine
 - Limite communale
 - Arbres existants maintenus

Date : 08/12/2017

Plan n°1

Plan des abords de
l'installation
de l'éolienne E1
au 1/2500ème
(au format A1)



Maîtrise d'Ouvrage :

renewables
EDPR France Holding
25, quai Panhard et Levasseur
75013 Paris
SAS au capital de 8 500 000 €
RCS B Paris 797 610 730